

RECOMMANDEATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OPTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Pathologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com



Déclaration de Maladie

N° P19- 058416

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 4452

Société : 73498

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

EMIMOUNI FOUAD

Date de naissance :

07-06-59

Adresse :

BENJELLOUNA BP 150

Tél. : 06.61.43.00.65

Total des frais engagés : 974,70 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 22/3/2021

Nom et prénom du malade : AMRANI RACHIDA

Age : 1962

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Benjellouna

Le : 23/03/2021

Signature de l'adhérent(e) :

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données caractéristiques personnelles.

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
22.3.2021		cf	30 - 84	DR. DIDOUH BOU WEBECIN-PYR 15, RUE MOULATRA TEL / FAX : 05.37.70.93.33

EXECUTION DES ORDONNANCES

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRE

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

(Création, remont, adjonction)

A diagram showing a circular arrangement of numbered circles (1-8) around a central point labeled H. The circles are arranged in three concentric layers. The outermost layer contains circles labeled 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, and 8. The middle layer contains circles labeled 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, and 8. The innermost layer contains circles labeled 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, and 8. The circles are oriented such that they point towards the center. A vertical arrow points upwards from the center, labeled H at the top. A horizontal arrow points to the left, labeled D at the end. Another horizontal arrow points to the right, labeled G at the end. A vertical arrow points downwards from the center, labeled B at the end.

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECU

Dr. DIDOUH

Medecin - Psychiatre

Psychothérapeute

Ancien Médecin-chef des Hôpitaux Psychiatriques
de Berrechid et de Tanger

Ancien Chef du Service de la Santé Mentale
et des Maladies Dégénératives au Ministère de la santé

طبيب اختصاصي في الأمراض العقلية
والنفسية - التحليل النفسي

في سابقًا لمستشفيات
قلية لبرشيد وطنجة
صلاحة الصحة العقلية
والأمانة المترکسة بوزارة الصحة

LOT : KE00051
PER : MAI 2022
PPV : 80 DH 00

LOT : KE00051
PER : MAI 2022
PPV : 80 DH 00

LOT : KE00049
PER : MAI 2022
PPV : 80 DH 00

LOT : KE00050
PER : MAI 2022
PPV : 80 DH 00

LOT : KE00049
PER : MAI 2022
PPV : 80 DH 00

Rabat, le 22.3.2021

Dr. Adil Hajbi

Rachid

1598

DR. DIDOUH ABDERRAHMANE
MEDECIN-PSYCHIATRE
15. RUE MOULAY RACHID. APPT 1
HAASSAN RABAT
TEL / FAX : 05.37.70.86.36

PPV : 24 DH 70
PER : 11-23
LOT : J304

1599

47108

Rue Moulay Rachid, Immeuble n°15, Appt. n°1, Hassan - Rabat

Tél/Fax : 05 37 70 96 36 - E-mail : adidouh1@menara.ma